



VIGILANCE & ACTION

"Il n'y a qu'une fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir". "Le destin d'une nation se gagne chaque jour contre les causes internes et externes de destruction". Charles de Gaulle

N° 258 Novembre 2010

Le journal de la droite civique, gaulliste et patriote

<http://www.lemil.org>

LA GAUCHE CONTRE LA FRANCE

par Jacques ROUGEOT, professeur émérite à la Sorbonne

On peut toujours rêver. Rêver, par exemple, d'un pays où la gauche s'opposerait, même rudement, à la droite au pouvoir en exploitant ses fautes et ses faiblesses et en lui opposant des conceptions et des solutions opposées pour résoudre les problèmes du pays. Cette opposition aurait cependant une limite : que les coups portés au pouvoir en place n'entraînent pas des conséquences nuisibles à l'intérêt supérieur et permanent de la France. Après les événements de l'été et de l'automne 2010, les plus consensuels et les plus naïfs de nos compatriotes sont obligés de reprendre douloureusement contact avec la réalité. A l'occasion de deux romans à épisodes qui ont occupé le devant de l'actualité - l'expulsion des Roms et la réforme des retraites -, la gauche, toutes tendances et toutes structures confondues, a prouvé de façon éclatante qu'elle n'avait aucun scrupule à sacrifier les intérêts essentiels de la nation à ses calculs politiques les plus médiocres, et mêmes les plus sordides.

Les Roms : beaucoup plus qu'une question d'ordre public

L'actualité médiatique étant grande consommatrice d'événements à exploiter, il faut rappeler sommairement cette affaire qui a fait l'objet d'une dramatisation intense avant de retomber dans le silence. A la suite d'une flambée de violence provoquée par des «gens du voyage» d'origine étrangère, le président de la République, considérant qu'il y avait là un abcès à crever avant qu'il ne s'infecte davantage, annonce sa décision de faire évacuer les campements illégaux installés par ceux qu'on appelle les Roms et de renvoyer dans leur pays ces gens qui occupent sans aucun droit des terrains privés. En somme, il ne s'agissait que d'une opération de police banale dans son principe, qui consistait simplement à faire appliquer la loi.

Pourtant, des cris d'indignation se sont élevés de toutes parts pour réclamer que la France soit mise au ban des nations civilisées. Les pays étrangers s'en sont mêlés et l'on a assisté au plus beau déferlement d'hypocrisie qu'on ait vu depuis longtemps. Tout le monde ayant des difficultés de cet ordre à régler et des relents de mauvaise conscience à apaiser, il parut commode de

désigner un bouc émissaire qui serait à lui seul chargé de tous les péchés. Viviane Reding, originaire d'un pays minuscule mais parlant au nom de la Commission de Bruxelles, trouva là une occasion de prendre une revanche de politique internationale et d'assouvir son prurit personnel d'autoritarisme hystérique en assimilant la France à l'Allemagne nazie. Pour reprendre une expression triviale mais bien adaptée à la situation, «au bal des faux-culs, il se trouva bien peu d'invités pour faire tapisserie». Relevons pourtant une honorable exception, celle de Silvio Berlusconi, qui prit le parti de la France, alors qu'il est couramment présenté chez nous, à la veille de chacun de ses succès électoraux, comme une fripouille promise, dans les plus brefs délais, à une déroute ignominieuse.

Si ces mesquineries venues de l'extérieur peuvent être considérées comme illustrant les petits côtés, assez banals, de la politique internationale, on ne saurait avoir la même résignation blasée à l'égard des réactions de la gauche française unanime. Ne nous attardons pas trop sur l'enflure démesurée des propos qui confine au délire. Bien entendu, dès qu'il s'agit d'expulsions, on établit mécaniquement le rapprochement avec ce qu'on appelle «les heures les plus sombres de notre histoire». Quand une Reding et d'autres insultent la France dans les termes que nous avons vus, ils vont chercher leurs comparaisons dans la logorrhée de ceux que nous répugnons à appeler nos compatriotes. La plupart des médias, pour ne pas être en reste, ont même clamé que la politique de la France avait été blâmée par le pape Benoît XVI, ce que celui-ci a démenti à sa manière, d'abord officieusement, puis en recevant Nicolas Sarkozy d'une manière ostensiblement chaleureuse. On a beau se faire peu d'illusions sur la qualité des affrontements politiques (on ne peut évidemment pas parler de débats), on a peine à concevoir comment des Français peuvent dénigrer leur pays et se mépriser eux-mêmes au point de descendre aussi bas.

Mais laissons la forme affligeante et venons-en au fond. A première vue, il pourrait sembler que nous ayons affaire à un débordement de compassion excessif certes, mais procédant, somme toute, d'un bon sentiment.

En vérité, l'application systématique de ce procédé, qui consiste à envisager toutes les questions de cet ordre sous l'angle compassionnel, dissimule un objectif beaucoup plus pervers. Si, à chaque fois qu'il s'agit de prendre des mesures contre des délinquants, et surtout contre des délinquants étrangers, on présente la simple application de la loi comme une brutalité intolérable et on exige l'impunité et le statu quo, cela revient à nier



de fait, à la fois, la distinction entre les citoyens français et ceux qui ne le sont pas, et d'autre part l'existence d'un état de droit auquel chacun soit tenu de se soumettre. Bien entendu, dans chaque cas, on concentre le faisceau médiatique sur l'aspect pitoyable de la situation en passant complètement sous silence la conséquence logique que nous avons dégagée. Mais l'objectif est de faire admettre par l'opinion tous ces faits accumulés et ensuite, quand les esprits seront considérés comme murs, on mettra le droit en accord avec le fait, c'est-à-dire qu'on videra de tout contenu l'état de citoyen et le principe du respect de la loi. Ce qui montre bien que nous avons affaire à une entreprise délibérée, c'est que le même mécanisme fonctionne automatiquement dans tous les cas analogues. C'est évidemment le devoir de l'Etat de briser ce mécanisme en toute occasion et notre rôle à nous, en tant que citoyens, de le dénoncer et de le démonter pour ouvrir les yeux de ceux qui, pour des raisons sentimentales, seraient tentés de se laisser prendre au piège.

Qu'elle se laisse prendre à son sentimentalisme visqueux ou qu'elle agisse par pur cynisme, la gauche contribue de fait à la désintégration de l'identité française.

La politique de fermeté ne doit pas se limiter aux Roms

L'expulsion des Roms, parfaitement justifiée dans le principe, a cependant donné lieu

à des critiques portant sur l'opportunité qui méritent d'être examinées. Elles se résument principalement à deux : les mesures prises constituent une solution de facilité et, d'autre part, elles risquent d'être inefficaces si les expulsés ont tout le loisir de revenir chez nous dans les plus brefs délais. En fait, ces deux objections mettent l'accent sur l'application et sur le suivi des mesures prises. Elles en sont donc encore au stade du procès d'intention.

Le pouvoir leur donnerait consistance s'il s'en tenait là. En effet, cette catégorie hétéroclite des «gens du voyage» est peu nombreuse ; aux alentours de quinze mille, semble-t-il. Ils sillonnent nos routes depuis longtemps et, s'ils commettent éventuellement des délits qui ne sont pas anodins, ils sont plutôt soucieux de préserver leurs particularités que d'imposer des mœurs ou des croyances hétérogènes. Les inconvénients que peut engendrer leur présence ne posent pas un problème de civilisation, mais un problème d'ordre public. Il en est de même pour leur éventuel retour : il serait possible de les renvoyer au-delà de nos frontières à condition qu'on en ait la volonté politique.

Pour le bien de la France comme pour son intérêt électoral, le pouvoir a donc les cartes en main. Qu'il n'oublie pas que son électorat naturel, et encore plus son électorat potentiel, sont plutôt en état de méfiance que de confiance béate. Ils disent souvent que les mesures prises, si elles vont dans le bon sens, sont abandonnées bien avant d'avoir atteint leur terme. S'ils avaient l'impression que l'Etat montre ses muscles contre les Roms et adopte un langage léniifiant à propos des difficultés, infiniment plus graves, posées par les zones de non-droit (ou soumises de fait à la pression de la charia), l'effet produit serait dévastateur. Il est capital que le pouvoir montre par ses actes que la rigueur de la loi et le respect des principes de vie de la France s'imposent à tous.

Réforme des retraites : le pourrissement

Si l'on considère superficiellement la succession des sujets martelés par les médias, on a l'impression que la question des retraites a pris la place de l'affaire des Roms sans qu'il y ait de rapports entre les deux. En fait, il suffit de creuser un peu pour s'apercevoir qu'il s'agit de deux opérations de grande ampleur, menées par la gauche tout entière avec la collaboration très active des médias, pour faire plier et pour déconsidérer le pouvoir légal en vue des élections de 2012, sans tenir le moindre compte des dommages, et même des ravages, produits au détriment de la France.

Ne nous attardons pas à justifier l'utilité et la nécessité de la réforme présentée par le gouvernement. Tout le monde en est, au fond, bien convaincu. La seule réserve sérieuse que l'on puisse formuler, c'est qu'elle n'aille pas assez loin et qu'il ne faille reprendre la question dans quelques années. On

peut aussi penser que nous serons contraints d'ici peu de remettre en cause de façon beaucoup plus radicale les bases du système actuel, mais, bien entendu, ce ne sera pas au profit de solutions plus douces. Dans quelque cadre que l'on raisonne, et quels que soient les montages techniques, il est certain qu'on sera obligé d'augmenter la quantité et la durée globales du travail si l'on veut éviter une paupérisation dramatique du pays et de ses habitants, compte tenu, principalement, de la concurrence internationale et de l'allongement sensible de la durée de la vie. Avec les trente-cinq heures hebdomadaires et la retraite à soixante ans, les Français sont ceux qui travaillent le moins au cours d'une vie. Le déséquilibre s'est encore accentué ces dernières années du fait que nos partenaires et concurrents ont encore reculé l'âge de la retraite jusqu'à soixante-cinq ou soixante-sept ans. Ces données de base relèvent de l'évidence, et presque de la perception instinctive. Les socialistes eux-mêmes étaient si persuadés que ce terrain de combat ne leur était pas favorable que, par la bouche de Martine Aubry, ils s'étaient pratiquement résignés, en termes transparents, au report de deux ans de l'âge légal de la retraite. Tous les sondages allaient dans le même sens. L'affaire semblait entendue.

Comment la situation s'est-elle donc détériorée au point de se transformer en crise sociale majeure ? A vrai dire, on peut sans doute relever au départ une erreur tactique du pouvoir. Contre l'avis de Xavier Darcos, alors ministre du travail, on a renoncé à faire voter la réforme avant les vacances. On a appliqué la tactique habituelle de Raymond Soubie, qui consiste à atermoyer et à se concilier à tout prix les syndicats en s'imaginant que l'on compensera la perte de temps par la tranquillité sociale.

L'exemple désastreux du projet de loi Devaquet sur l'enseignement supérieur aurait pu fournir un avertissement salutaire. En 1986, après la victoire de la droite aux élections législatives, il était facile de faire voter une réforme de l'enseignement supérieur à laquelle la gauche politique, résignée, ne s'opposerait que mollement. Le ministre, maldroit, velléitaire et désireux de peaufiner interminablement un projet filandreux dont il fût le père unique, laissa passer le temps opportun. Des troubles irrationnels et violents éclatèrent à l'automne, entraînant des conséquences politiques catastrophiques qui se prolongent encore, dans une certaine mesure, jusqu'à aujourd'hui. Non seulement le projet fut retiré, mais toutes les réformes programmées, judicieuses, courageuses et qui auraient sensiblement changé le cours des choses pour le bien du pays, furent bloquées. Mitterrand fut réélu et, par la suite, les gouvernements de droite furent paralysés à l'idée de faire des réformes nécessaires, mais qui, pensaient-ils, provoqueraient leur défaite politique. La longue période d'apathie que nous avons connue a sa source principale en novembre 1986. Nous

verrons pourquoi, cette fois-ci, la fin a été plus heureuse.

Du pourrissement à la crise aiguë

Le déroulement des événements sembla d'abord donner raison à la tactique de temporisation. Les sondages étaient assez favorables : les Français, à défaut d'enthousiasme, exprimaient, au fond, de la résignation au relèvement inéluctable de l'âge de la retraite. On semblait s'acheminer vers une grève rituelle, ne touchant que quelques secteurs de l'économie et limitée dans le temps. Mais le scénario programmé tourna court et la mécanique mise en route refusa de s'arrêter. Les raisons de cet emballement sont évidemment diverses.

La plus apparente tient sans doute au mauvais usage du calendrier par le pouvoir. L'automne est une saison morose à cause du temps qu'il fait et aussi parce que c'est le temps de la rentrée qui ouvre une année de travail et qui porte les esprits au pessimisme et au mécontentement. Organiser à ce moment un débat parlementaire sur un projet qui n'annonce pas des lendemains qui chantent et que l'opposition étire indéfiniment, c'est tenter le diable. En France, l'état d'esprit assez répandu est tel qu'il existe toujours de bonnes occasions pour se mettre en grève, mais qu'on semble avoir besoin d'une raison solide pour reprendre le travail, comme si le travail était une sorte d'anomalie, en dehors de la vraie vie, à laquelle on ne se résigne que lorsqu'on ne peut pas faire autrement. En principe, une grève est une démonstration de force ponctuelle, destinée à obtenir des avantages et débouchant sur des négociations avec un interlocuteur bien identifié. Dans le cas présent, le débat parlementaire suivait son cours autonome en parallèle et les manifestants, qui voulaient, dans leur logique jusqu'aboutiste un peu folle, obtenir le retrait du projet, faisaient pression jour après jour sur le gouvernement et le parlement jusqu'au vote final, n'ayant donc aucune raison de cesser la grève aujourd'hui plutôt qu'hier.

Autre cause de la prolongation des troubles : le passage au second plan de la question initiale précise, la réforme des retraites, et l'élargissement progressif des sujets de mécontentement et de revendication. De plus en plus, c'était l'ensemble de la politique de Nicolas Sarkozy qui était remis en cause. En partant de cette évidence que la retraite que l'on aura dépend du travail que l'on aura fait et des conditions de vie que l'on aura connues, il est facile d'enchaîner les unes aux autres toutes les raisons de se plaindre, selon la formule mécanique de marabout-bout de ficelle-selle de cheval... et ainsi indéfiniment, tous ces sujets hétéroclites étant artificiellement réunifiés dans la grande lamentation sur le thème sempiternel et indémodable de l'injustice.

Enfin, lorsque l'ardeur des troupes naturelles commença à flageoler, on fit donner les ultimes recours en la matière ; la mobilisation des lycéens pour apporter du nombre et du tonus aux manifestations et d'autre part le blocage de certains secteurs névralgiques (transports, énergie), où il suffit de quelques centaines d'individus pour paralyser une bonne partie de l'économie française. Tous ces points, et en particulier les deux derniers, conduisent à s'interroger sur l'attitude de la gauche politique et syndicale.

La gauche irresponsable et coupable

On ne passera pas trop de temps à examiner l'attitude de la gauche politique, car ce n'est pas elle qui a été en pointe dans la question de la réforme des retraites. On observera simplement que, une fois de plus, le PS a été pitoyable. Après avoir à-demi avoué que le recul de l'âge de la retraite était inévitable, il a feint de découvrir le lendemain que ce qu'il avait accepté la veille était devenu une abomination, une sorte d'agression contre le peuple français, et surtout contre les plus vulnérables. Se rendant bien compte que l'immobilisme était une position intenable, les socialistes affirmaient qu'ils étaient favorables à une réforme, mais surtout pas à celle qui était proposée par le gouvernement, tout en se gardant bien d'afficher d'autres propositions. S'ils étaient poussés dans leurs retranchements, ils faisaient allusion à l'existence d'un plan «plus juste», encore à l'état brumeux, mais dont on croyait savoir qu'il ferait appel à deux recettes miracles : créer de nouvelles taxes et faire payer les riches. On conçoit que Dominique Strauss-Kahn se soit réfugié derrière son éternel et commode devoir de réserve et Martine Aubry derrière une opportune maladie de l'œil pour éviter de se faire les chantages enthousiastes de pareilles balivernes.

Pourquoi le PS est-il descendu si bas dans le refus de toute argumentation, se contentant de développer un anti-sarkozysme systématique ? C'est, comme toujours depuis quelques années, à cause de l'existence d'une extrême gauche qui ne lui laisse guère de liberté de manœuvre. Besancenot ayant, semble-t-il, disparu dans on ne sait quelle trappe (peut-être une maison de retraite ?), c'est Mélenchon qui se fait le tonitruant et efficace champion de positions révolutionnaires assumées sans gêne et sans réserve. Comme c'est de ce côté que se trouvent les ardeurs militantes dont la gauche installée est tristement dépourvue, le PS ne peut pas se couper de ces forces, d'autant que celles-ci sont relayées en son sein, entre autres par Benoît Hamon. Mais le PS officiel ne peut pas non plus se rallier à des proclamations incendiaires qui effraieraient le bourgeois centriste dont il convoite les voix pour 2012. Notons cependant que, malgré les affligeantes contorsions auxquelles il est contraint, il n'est nullement exclu, même si ce n'est pas acquis, que le PS remporte les élections de 2012.

Après les semaines de désordres et de violence que nous avons vécues, il est temps de se pencher sur le cas du syndicalisme français. Il est de bon ton, dans la classe politique, de célébrer l'esprit de modération et de responsabilité des «partenaires sociaux» que sont censés être les syndicats. On conçoit que le gouvernement se sente obligé de faire bonne figure, même s'il n'en pense pas moins, pour paraître se situer au-dessus de la mêlée. Mais ceux qui, comme nous, se plaisent à regarder la vérité en face ne peuvent que poser un constat accablant.

Sur le fond du débat, la position des syndicats a été d'un simplisme pathologique. Toute leur argumentation (si l'on peut employer ce mot honorable) se résumait à ceci : «Nous exigeons le maintien de la retraite à soixante ans. Nous faisons descendre du monde dans la rue. Donc le gouvernement doit retirer son projet». A aucun moment il n'a été envisagé, dans la bouche des syndicalistes, de tenir compte des dures contraintes des réalités économiques et financières. A aucun moment n'ont été posées les questions : «Est-il possible de maintenir l'âge de la retraite ? Comment financer à l'avenir les pensions de retraite ?». Il semblait qu'on eût affaire à la confrontation de deux opinions subjectives, de deux préférences personnelles, comme si l'on avait dit : «Vous voulez nous faire passer un programme de musique classique, mais nous préférons le rock et nous avons les moyens de vous l'imposer». Ce déni de la réalité pourrait aller très loin. On pourrait par exemple exiger que soit fixé par décret le rendement de la moisson ou la température à Noël.

Ce qui est à l'origine d'une telle indigence intellectuelle, c'est la conviction, tirée d'un marxisme primaire, que toutes les relations sociales se ramènent en fin de compte à des rapports de forces : pour obtenir ce que je veux, il faut que je fasse céder l'autre, celui qui est en face, le seul obstacle à la réalisation de mon désir. Que des conditions extérieures puissent rendre impossible ce que je désire, je ne veux pas le savoir.

Au cours de ces semaines de troubles, de désordres et de violences, on a pu constater la mise en œuvre caricaturale de cette conviction. Au fil des jours, la question qui était censée être au cœur du débat, la réforme des retraites, perdait de plus en plus de sa substance, ou même de son existence. De plus en plus, les propos des dirigeants syndicaux évacuaient les questions et pouvaient se résumer à : «Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts».

Quant aux moyens employés, ils ne font pas non plus honneur au syndicalisme français. Un procédé traditionnel, le gonflement des chiffres, a atteint cette fois-ci des proportions grotesques. Pendant longtemps, il fut tacitement admis que les syndicats doublaient les chiffres réels de grévistes et surtout de manifestants. Cette fois-ci, la multiplication par trois était le minimum et on est allé

jusqu'à la multiplication par dix sur les bords de la Méditerranée. Rappelons que les chiffres de la police, contrairement à une croyance commune, ne sont pas systématiquement minorés. Les rares fois où l'on a fait appel à un institut professionnel indépendant, on a abouti à des chiffres plutôt inférieurs à ceux de la police. Mais en assénant constamment des chiffres démesurés, avec la complicité de la plupart des médias, on aboutit à la création d'une sorte d'univers virtuel, présenté comme réel et en fait falsifié, où d'immenses forces populaires se dressent vertueusement et vaillamment contre un pouvoir autiste, impitoyable et répressif.

On a vu aussi que l'un des moyens employés par les dirigeants syndicaux pour sauver leur mouvement essoufflé a été le recours aux blocages névralgiques et paralysants. C'est dans de telles actions que paraissent au grand jour les mobiles de leurs auteurs. Ceux qui défendent avec des trémolos le droit de grève présenté comme sacré n'hésitent pas à employer la force brutale pour annihiler le droit au travail. Ces grands apôtres de la démocratie imposent leur pouvoir de nuisance à des dizaines de millions de personnes par l'action violente de quelques centaines ou quelques milliers d'individus. Ceux qui réclament une part toujours plus grosse du gâteau économique font perdre des centaines de millions d'euros chaque jour aux revenus du pays. Et ils le font très délibérément. Les médias complaisants ont retransmis à maintes reprises des phrases telles que celles-ci, prononcées avec une gourmandise cynique par des médiocres usurpant un pouvoir monstrueusement démesuré : «On va tout bloquer ! Il faut paralyser l'économie du pays !».

Que dire enfin de l'appel à descendre dans la rue adressé à des lycéens ? Toutes les bassesses sont contenues dans une telle initiative. Sur le fond, c'est une dérision de faire comme si des adolescents pouvaient avoir une opinion fondée sur ce que serait leur vie dans un demi-siècle, alors qu'ils n'ont même pas encore mis un pied dans le monde du travail. Quelle insulte à leur égard quand on leur fait croire que d'aller brailler dans des cortèges fait d'eux des héros d'une épopée des temps modernes qui n'hésitent pas à se mobiliser contre un gouvernement qui a la cruauté de reculer de deux ans le moment chèrement gagné où ils pourront enfin rester en charentaises toute la journée et tous les jours ! Quel mépris cynique, aussi, de les embrigader pour une cause dont ils seraient eux-mêmes les victimes, puisque le maintien du statu quo les obligerait à payer eux-mêmes davantage pour leur retraite tout en étant finalement contraints de travailler plus longtemps, car les faits sont têtus, tout cela pour compenser les modiques efforts que leurs aînés recruteurs se seront refusés à consentir ! Enfin, en poussant les jeunes dans la rue, les organisateurs des manifestations savaient bien qu'ils prenaient le risque de déclencher des vio-

lences incontrôlables, ce qui n'a pas manqué de se produire. Leurs appels au calme ne pouvaient émaner que d'apprentis-sorciers affolés ou d'hypocrites pompiers pyromanes. On peut même se demander si certains ne nourrissent pas le secret espoir que se produisît un incident tragique qui aurait provoqué une immense vague d'indignation contre la police et contre le gouvernement, entraînant le renouvellement du scénario de 1986, c'est-à-dire le rejet du projet.

Dans tous ces événements, quelle est la part et la nature de la responsabilité des dirigeants syndicaux ? De quelque côté qu'on envisage la question, elle est énorme. Il y a probablement dans leur cas une forte composante de faiblesse («Je suis leur chef, donc je les suis»). Mais la faiblesse est une circonstance aggravante dans une fonction de responsabilité. Et puis, les faits sont là, en dehors même de ceux dont nous avons parlé. Quelle circonstance atténuante peut-il exister pour l'étouffement délibéré, de sang-froid, prolongé, implacable, mortel à terme, de Marseille du fait d'un syndicat qui veut maintenir par tous les moyens son pouvoir mafieux sur la ville ? Qu'ils l'admettent ou non, les syndicats n'ont manifesté aucun souci du bien de la France. Ils ont choisi ou accepté de se placer dans une logique d'affrontement civil, entraînant même des épisodes de guérilla urbaine. L'opinion publique est tellement intoxiquée par l'atmosphère de sanctification qui enveloppe les «partenaires sociaux» (qui sont en fait les antagonistes sociaux imprégnés de l'esprit de la lutte des classes) qu'elle finit par trouver banales des actions inadmissibles. Mais quand on regarde les choses en face dans toute leur nudité, on voit bien quel est le pouvoir de nuisance des syndicats, mais on ne voit rien, dans leur attitude, qui puisse inspirer, même de loin, le respect.

Les raisons de la victoire

La gauche avait déclaré la guerre. Elle l'a perdue. Malgré les commentaires fumeux ou embarrassés, il y a un vainqueur indiscutable : le pouvoir, président, gouvernement et majorité parlementaire. Comment cette victoire a-t-elle été acquise ?

Elle l'a été grâce à une analyse juste de la situation sur le terrain et aussi grâce à un mot qui est l'un des plus brefs et des plus efficaces de la langue française. Parmi les mobiles qui ont inspiré Nicolas Sarkozy, il ne faut pas manquer de mentionner le courage.

Il en fallait pour se lancer dans une aventure réputée périlleuse. Il en fallait aussi pour garder le cap au milieu de la tempête. De plus, les impulsions données par le courage allaient dans le même sens que les conseils donnés par l'analyse. En effet, d'une part, le pouvoir ne pouvait pas reculer. Non seulement il aurait perdu la face vis-à-vis des Français, mais, sur le plan international, sa reculade aurait provoqué la dégradation de la note financière de la France, ce qui aurait entraîné immédiatement un alourdissement très sensible du taux des intérêts, déjà énormes, que nous payons pour rembourser notre dette, avec des conséquences en chaîne très fâcheuses qui n'auraient pas manqué de s'ensuivre.

En face, sur le champ de bataille, quelles étaient les armes et les possibilités de manœuvre de l'adversaire ? Dans sa logique jusqu'aboutiste, cela ne pouvait être que tout ou rien. Si le pouvoir se laissait impressionner et cédait, l'agresseur emportait tout. Mais le pouvoir a utilisé son arme absolue, le petit mot dont nous parlons plus haut, c'est-à-dire : non. Dès lors, l'agresseur, qui n'avait aucune possibilité de l'emporter par des moyens légaux, était obligé d'essayer de monter aux extrêmes sur le terrain. Il ne pouvait plus espérer remporter une bataille limitée, celle de la réforme des retraites. Il ne pouvait viser que la crise de régime, le pouvoir légal emporté dans la tourmente. Pour cela, la gauche aurait dû disposer d'une sorte de bombe atomique, c'est-à-dire la France en émeute permanente et paralysée économiquement à long terme. On était loin du compte. Les chefs des agresseurs ont sans doute eu la grosse tête. Il eût mieux valu pour eux qu'ils l'eussent plus petite, mais mieux remplie.

Après la victoire : leçons et exploitation

On peut d'abord tirer de cet épisode une leçon qui a valeur permanente, rétrospective et prospective. En Cinquième République, le pouvoir légal dispose d'une position presque inexpugnable. Il ne peut presque pas être mis en échec par une crise, presque pas perdre la bataille. Il suffit qu'il tienne. Il ne peut guère être vaincu que par une guerre atomique (politique), événement somme toute assez rare. On aurait bien dû s'en apercevoir dans le passé.

L'analyse de la situation créée par la présente victoire peut être double. Ou bien

une analyse lénifiante, consensuelle et précautionneuse. Elle est déjà formulée ici et là à peu près en ces termes : «Cette victoire risque de coûter cher en 2012. Elle a en effet exacerbé les rancoeurs et les désirs de vengeance. Il faut donc tendre la main aux vaincus pour créer une atmosphère apaisée».

En fait, une telle politique, qui semble atténuer les risques, conduirait presque à coup sûr à la défaite électorale. On est confus d'avoir à rappeler quelques évidences enseignées par le bon sens et l'expérience. Dans la situation présente, il n'y a aucune chance qu'un seul des agresseurs, manifestants ou bloqueurs, se considérant comme membre du camp des vaincus, apporte son suffrage à Nicolas Sarkozy et à la droite en 2012, quelles que soient les bonnes manières qu'on ait à son égard. Il les considérerait comme des preuves de faiblesse et ne songerait qu'à prendre sa revanche dans les urnes. En revanche, l'électorat potentiel de la majorité présidentielle qui hésite aujourd'hui à renouveler son soutien ne sera gagné ou regagné que s'il est convaincu que le pouvoir tient bon et qu'il est en phase avec ses préoccupations. Dans le cas contraire, s'il a l'impression que c'est une fois de plus la gauche qui est cajolée par le pouvoir de droite, on risque fort, on est même presque sûr, d'assister à une débandade féroce.

Qui plus est, une politique générale de fermeté ne fidélisera pas seulement ses partisans, elle attirera aussi les hésitants et les timorés, car eux aussi ont besoin de se sentir sur un terrain stable et solide. Ils veulent pour la France un pouvoir qui tienne bien la barre. La victoire va à la victoire, à condition que celle-ci soit assumée fièrement et sans équivoque. Un chef qui voudrait se faire pardonner sa victoire serait sûr de courir à la défaite.

Il n'est pas si évidemment facile de bien exploiter une victoire. Les plus grands ne sont pas à l'abri des risques. Il faut surtout ne pas encourir le jugement de l'histoire porté sur le chef carthaginois : «Tu sais vaincre, Hannibal, mais tu ne sais pas profiter de ta victoire». Hannibal s'était laissé aller à la facilité. Dans un affrontement à long terme, il ne suffit pas de remporter une bataille, qui n'est qu'un épisode. Il faut gagner la guerre. C'est la récompense suprême de ceux qui n'ont rien relâché de leur rigueur jusque dans la dernière ligne droite.

BULLETIN D'ADHESION

Nom Prénom

Adresse
 Code postal Ville

Téléphone Portable Télécopie

Courriel@..... Date et lieu de naissance

Profession

Je désire soutenir financièrement les campagnes du M.I.L. et verse : 120 € ou plus 80 € 50 € 30 € 20 €

Je souhaite adhérer (ou renouveler mon adhésion) au M.I.L. pour l'année :

Cotisation de membre et abonnement au journal : 50 € Cotisation chômeur, jeune (-25 ans) : 15 €

Cotisation couple : 50 € Cotisation simple (sans journal) : 30 €

Cotisation pour la carte de membre donateur : 100 € Cotisation pour la carte de membre bienfaiteur : à partir de 200 €

Je désire m'abonner à « Vigilance et Action » (pour les non adhérents) : soutien : à partir de 200 € simple 60 €

Je désire recevoir une documentation sur le M.I.L.

A renvoyer au M.I.L., BP 84, 92303 Levallois-Perret Cedex – Site Internet <http://www.lemil.org>

Conformément à l'article 27 de la Loi n°78-17 du 6/1/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les réponses aux différentes rubriques de ce bulletin sont facultatives. Les informations qu'elles contiennent à usage strictement interne. Elles font l'objet d'un traitement informatique et ne peuvent être communiquées qu'à des responsables désignés par le Bureau National. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent sur justification de votre identité.

Charles de GAULLE
18 Juin 1890 - 2010 (110 ans)

«C'est le grandeur de la France de ne s'arrêter jamais, car, pour elle, cesser d'agir reviendrait à disparaître»

www.lemil.org

Charles de GAULLE
18 Juin 1890 - 2010 (110 ans)

«Toute ma vie, je me suis fait une certaine idée de la France. La France ne peut être la France sans la grandeur.»

www.lemil.org



La droite civique, gaulliste et patriote

www.lemil.org

À TOUS LES FRANÇAIS

VIVE LA FRANCE !

www.lemil.org

VIGILANCE & ACTION est édité par le M.I.L.
 Directeur de la publication : R. BÉTELLE (Imprimerie spéciale - Dépôt légal)

MIL : LA DROITE
CIVIQUE, GAULLISTE ET PATRIOTE